

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Arrêté du 9 novembre 2015 portant modification de l'annexe de l'arrêté du 1^{er} septembre 2015 autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Etudes en France »

NOR : MAEM1524880A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2015 autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Etudes en France »,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'annexe de l'arrêté du 1^{er} septembre 2015 susvisé est complétée par les dispositions suivantes :

« 34. Egypte.

« 35. Mauritanie. »

Art. 2. – La directrice de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 novembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice de la coopération culturelle,
universitaire et de la recherche,*

A. GRILLO